

# MON TRANSPORT SCOLAIRE

Guide d'utilisation du service en ligne



TROYES  
CHAMPAGNE  
MÉTROPOLE

Pour permettre l'accès de votre enfant au service de transport scolaire, son inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année.

Votre demande d'inscription au transport scolaire doit être effectuée avant le dimanche 09 juillet 2023 inclus. Passé cette date, nous ne pouvons pas vous garantir la réception de la carte de transport pour la rentrée scolaire.



## Comment procéder à la 1<sup>ère</sup> inscription de mon enfant ?

🔒 [tcat.montransportscolaire.net](https://tcat.montransportscolaire.net)



• Pour permettre un traitement plus simple, plus rapide et sécurisé de votre démarche, l'inscription de votre enfant peut s'effectuer en ligne.

→ à partir de notre plateforme [tcat.montransportscolaire.net](https://tcat.montransportscolaire.net)  
→ des tutoriels vidéos sont disponibles pour vous accompagner dans cette démarche

• Vous avez également la possibilité de procéder à l'inscription de votre enfant en téléchargeant le formulaire disponible sur notre site internet [www.tcat.fr](https://www.tcat.fr) onglet «**TRANSPORT SCOLAIRE**». Une fois complétée, retournez la demande avant le dimanche **09 juillet 2023** à l'adresse indiquée, accompagnée, le cas échéant, de votre règlement par chèque à l'ordre de la TCAT.

**Attention cas particuliers :** l'inscription papier est obligatoire pour les élèves en garde alternée, les élèves scolarisés dans un établissement de TCM en dérogation (avec option particulière par exemple), les étudiants et tout cas particulier.

## Demander une carte de transport pour votre enfant étape par étape :

### 1 Connectez-vous sur [tcat.montransportscolaire.net](https://tcat.montransportscolaire.net)

- Choisissez l'option «**PREMIÈRE INSCRIPTION**»
- Avant de commencer, vérifiez que vous avez scanné tous les documents à joindre pour l'inscription de votre enfant :
  - le justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - une photo d'identité récente de votre enfant
  - une attestation de scolarité 2023-2024 sera à joindre entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2023
- Quand vous êtes prêt, cliquez sur «**INSCRIVEZ-VOUS**»



## 2 Création de votre compte tuteur/responsable légal

Afin de bénéficier de nos services, vous devez vous enregistrer en tant que tuteur/responsable légal en créant un compte utilisateur :

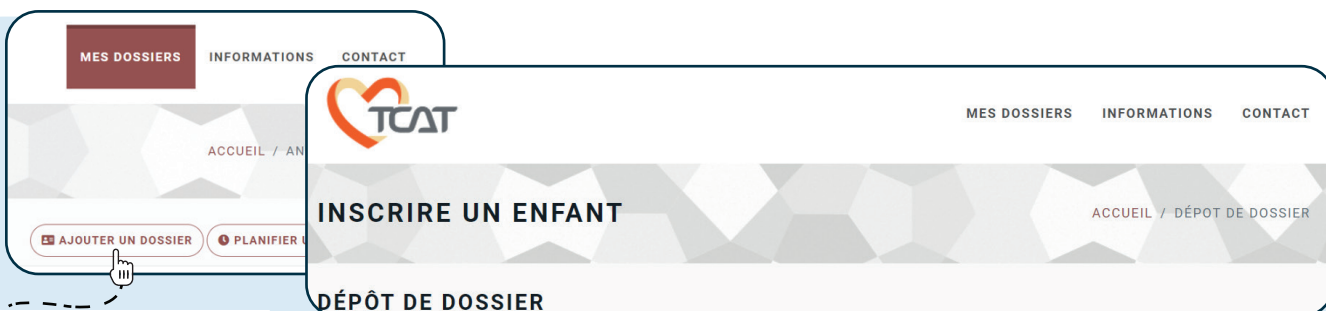
- Renseignez vos coordonnées dans les champs requis.
- Lorsque vous avez vérifié vos données, cliquez sur **«ENVOYER»**.
- Vous pouvez dès à présent vous connecter avec votre identifiant et le mot de passe choisi. L'inscription de votre enfant peut commencer.



## 3 Ajout de votre/vos dossier(s) enfant(s)

Ajoutez tous les dossiers des enfants dont vous avez la charge, pour cela :

- Vérifiez que les cases pré-remplies vous concernant sont correctes.
- Complétez les informations demandées concernant votre enfant.
- Parcourez le dossier que vous avez préparé en amont pour importer l'intégralité de vos pièces justificatives.
- Acceptez le règlement intérieur ainsi que l'enregistrement et le traitement de vos données selon la politique de confidentialité.
- Lorsque vous avez vérifié vos données, cliquez sur **«ENVOYER»**. Votre demande est bien enregistrée, vous recevrez une confirmation par e-mail avec votre numéro de dossier à conserver. Si vous ne recevez pas le mail, consultez votre rubrique **«INDÉSIRABLES»**.
- Un deuxième e-mail vous sera envoyé lorsque vous pourrez procéder au paiement si une participation financière est demandée.
- Dans la rubrique **«MES DOSSIERS»**, vous pouvez renouveler l'opération pour chaque enfant à inscrire.



## 4 Accès à vos informations téléchargeables

Pour retrouver vos informations téléchargeables (comme par exemple le formulaire d'inscription) rendez-vous dans l'onglet **«INFORMATIONS»**.

## 5 Règlement de l'abonnement

- Le dossier prêt à être réglé s'affiche en **«ATTENTE DE PAIEMENT»**.
- Cliquez sur le numéro de dossier pour entrer sur ce profil.
- Rendez-vous sur l'onglet **«CRÉANCES»**.
- Vérifiez le montant à payer et cliquez sur le bouton **«À RÉGLER»**.
- Après avoir lu et accepté les Conditions Générales cliquez sur **«PAIEMENT»** et suivez la procédure de la plateforme de paiement en ligne.
- Cette opération est à renouveler pour chaque enfant.

### Mode de règlement en ligne

Après validation de votre demande d'inscription par la TCAT, vous recevrez un e-mail vous indiquant la somme à régler dans un délai de 10 jours maximum. Vous pourrez alors procéder au règlement par carte bancaire en vous reconnectant sur [tcat.montransportscolaire.net](http://tcat.montransportscolaire.net) ; le règlement en 3 fois est proposé uniquement pour les inscriptions enregistrées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2023.

Pour plus d'informations concernant les différentes démarches à effectuer afin d'obtenir une carte de transport scolaire pour votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur notre site [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) rubrique **«TRANSPORT SCOLAIRE»** ou à appeler au **03 25 70 49 00**